

ROYAUME-UNI

Amnesty International condamne les attentats à l'explosif qui ont eu lieu à Londres

Index AI : EUR 45/020/2005

ÉFAI

Jeudi 7 juillet 2005

FLASH

Amnesty International condamne dans les termes les plus fermes la série d'attentats à l'explosif qui a coûté la vie à un nombre non confirmé de personnes et blessé de nombreuses autres à Londres, ce jeudi 7 juillet 2005. Des explosions ont été signalées dans six stations de métro et dans un bus.

« Nous tenons avant toute chose à exprimer notre compassion pour tous ceux qui ont été victimes de cette violence insensée ce matin », a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International.

« Maintenant plus que jamais l'espoir doit avoir raison de la peur, l'action remplacer l'inertie et la solidarité vaincre l'indifférence. Notre vulnérabilité fait de nous tous des victimes potentielles de ce type de tragédie, mais notre humanité commune et notre conviction que le respect des droits fondamentaux de tous constitue le seul espoir doivent transformer nos craintes en un désir de solidarité et de mobilisation. »

Rien ne peut justifier les attaques délibérées contre les civils. S'en prendre aux personnes qui se rendent chaque jour sur leur lieu de travail témoigne d'un mépris total pour les principes d'humanité les plus fondamentaux. S'il s'avérait que ces attentats s'inscrivent dans le cadre d'une vague d'agressions contre la population civile du Royaume-Uni en application de la politique d'une organisation, ces attaques constitueraient un crime contre l'humanité.

Ces attentats doivent cesser et les personnes soupçonnées d'être responsables jugées dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>